



## Les grands titres:

- Syrie : l'ONU appelle à faire preuve de leadership pour mettre fin aux souffrances indicibles de la population
- Yémen : l'ONU appelle les parties à surmonter leurs différences pour aboutir à un accord
- Afghanistan : l'envoyé de l'ONU s'inquiète d'une possible escalade de la violence
- Mali : Ban Ki-moon souhaite une mise en œuvre rapide de l'accord de paix signé il y a un an
- Journée du yoga : l'ONU appelle à adopter des habitudes de vie plus saines
- La CPI condamne le Congolais Jean Pierre Bemba à 18 ans de prison pour crimes contre l'humanité
- Yémen : l'insécurité alimentaire grave s'étend à travers le pays, selon l'ONU
- Iraq : l'ONU préoccupée par les allégations d'abus commis contre des civils fuyant Falloujah
- Violence sexuelle en temps de conflit : l'ONU donne la priorité à la prévention et l'intervention précoce
- Afghanistan : Ban Ki-moon condamne une série d'attaques meurtrières, survenues lundi
- Ban Ki-moon appelle à se doter des moyens d'empêcher l'utilisation d'armes de destruction massive par des acteurs non étatiques
- Bahreïn : l'ONU préoccupée par l'intensification de la répression

## **Syrie : l'ONU appelle à faire preuve de leadership pour mettre fin aux souffrances indicibles de la population**



A Ghouta Est, en Syrie, un jouet d'enfant dans les décombres d'un bâtiment détruit (photo d'archives).  
Photo UNICEF/UN013166/Al Shami

**21 juin** - A l'occasion d'une réunion informelle de l'Assemblée générale de l'ONU sur la situation en Syrie, plusieurs hauts responsables de l'ONU ont appelé mardi la communauté internationale à faire preuve de leadership afin de mettre un terme aux souffrances et violations indicibles des droits de l'homme occasionnées par des années de conflit dans le pays.

« Cinq années de souffrance. Plus de 250.000 personnes tuées. La moitié de la population déplacée », a déclaré dans un discours aux Etats membres le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, Ivan Simonovic, ajoutant qu'il est difficile de s'imaginer l'ampleur des violences subies par la population en Syrie.

En cette sixième « année d'horreur » pour les Syriens, M. Simonovic a dénoncé les millions de violations des droits de l'homme engendrées par le conflit, y compris la torture, la destruction et le meurtre.

« La crise est justement enracinée dans des violations des droits de l'homme », a-t-il noté, rappelant que le conflit syrien a commencé par des « manifestations pacifiques » de jeunes exerçant leur « droit fondamental » à la liberté d'opinion et de réunion.



Il a estimé que ces manifestations auraient dû conduire à des réformes politiques et des évolutions pacifiques.

« Au lieu de cela, une violente répression a déclenché les violations indicibles que nous constatons aujourd'hui », a déploré le Sous-Secrétaire général.

M. Simonovic a regretté que des groupes terroristes aient profité du vide causé par le conflit et l'absence d'état de droit dans le pays pour gagner du terrain et ajouter aux souffrances de la population.

« Le gouvernement syrien n'a pas seulement échoué à protéger les civils, il les a souvent délibérément pris pour cible, de même que les forces de l'opposition, et en particulier Daech », a-t-il par ailleurs déclaré, ajoutant que les parties au conflit, y compris celles situées à l'extérieur de la Syrie, continuaient d'ignorer ouvertement les droits humains.

De son côté, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires, Stephen O'Brien, a rappelé dans un discours que le conflit en Syrie avait détruit le tissu social et économique du pays, où 80% de la population vit désormais dans la pauvreté, près de neuf millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire et deux millions d'enfants ont été contraints de quitter l'école.

« Nous ne devons jamais perdre de vue l'impact humain incommensurable de cette crise, le traumatisme et les conséquences émotionnelles pour les civils, en particulier les jeunes exposés depuis trop longtemps à un climat de violence et de peur », a dit le Secrétaire général adjoint.

Dans ce contexte, M. O'Brien a souligné que les acteurs humanitaires travaillaient jour et nuit pour aider des millions de Syriens touchés. Il a ajouté qu'en 2016, environ 5,8 millions de personnes ont bénéficié chaque mois d'une aide alimentaire et plus de cinq millions de traitements médicaux ont été livrés à la population.

Toutefois, il a ajouté que plus de trois quarts des personnes situées dans les zones difficile à atteindre n'ont pas accès à l'aide humanitaire.

« Les parties au conflit, principalement les groupes armés non étatiques et les groupes terroristes n'ont cessé de couper les services, punissant collectivement des villages entiers et des villes », a-t-il ajouté, se disant particulièrement préoccupé par le sort des personnes vivant dans des zones sous le contrôle de Daech, qui subissent une oppression quotidienne et la terreur.

Il a ajouté que 590.000 civils étaient pris au piège dans des zones assiégées, la grande majorité d'entre eux par le gouvernement.

« L'utilisation barbare des tactiques médiévales de siège est moralement répréhensible et n'a pas sa place au 21<sup>e</sup> siècle », a estimé M. O'Brien.

Le Secrétaire général adjoint a par conséquent appelé la communauté internationale à faire preuve de leadership pour mettre un terme à cette crise, notamment en garantissant la protection des civils et des infrastructures civiles, y compris les établissements de santé ; en mettant fin aux sièges et en assurant la libre circulation des civils ; en veillant à ce que les parties au conflit respectent leurs obligations de faciliter l'accès humanitaire à toutes les personnes dans le besoin, sans discrimination ; en tenant pour responsable les auteurs de violations des droits de l'homme en Syrie et ailleurs ; en intensifiant le soutien financier à la réponse humanitaire ; et en respectant la neutralité politique de l'aide humanitaire.

« Une crise de cette ampleur, où tant de mal a déjà été fait et où tant de vies restent en danger, exige que nous fassions tous ce qui est en notre pouvoir



pour aider à maintenir l'élan en faveur d'une solution politique à la crise en Syrie », a déclaré en conclusion de cette réunion le Président de l'Assemblée générale, Mogens Lykketoft.

## Yémen : l'ONU appelle les parties à surmonter leurs différences pour aboutir à un accord



Un garçon joue sur un morceau d'obus, qui a explosé près de son domicile, dans le village d'Al Mahjar, dans la périphérie de la capitale Sanaa, au Yémen (photo archives). Photo : UNICEF / Mohamed Hamoud

**21 juin** - Lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur les pourparlers de paix entre parties yéménites en cours au Koweït, l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed, a appelé mardi les participants à faire les concessions nécessaires pour parvenir rapidement à un accord de paix global.

« Ces pourparlers ont été caractérisés par un esprit positif à certains moments, mais aussi par une certaine appréhension. Des progrès ont été réalisés dans certains cas et des efforts supplémentaires sont encore nécessaires dans d'autres », a résumé M. Ould Cheikh Ahmed, s'exprimant devant le Conseil par vidéoconférence depuis le Koweït, deux mois après le début des pourparlers inter-yéménites.

L'Envoyé spécial a indiqué que la plupart des questions sensibles avaient été abordées, y compris le retrait militaire, les arrangements de sécurité et le dépôt des armes, mais également les questions politiques, les moyens d'améliorer la situation économique et humanitaire du pays, et la libération des prisonniers.

« Après des discussions intenses avec les deux parties, au cours desquelles j'ai écouté attentivement leurs vues et préoccupations respectives, j'ai présenté une feuille de route établissant un plan concret pour mettre fin au conflit au Yémen », a indiqué M. Ould Cheikh Ahmed.

Selon cette proposition de feuille de route, un gouvernement d'unité nationale serait responsable de la préparation d'un dialogue politique pour définir les étapes restantes d'une solution politique globale, y compris la loi électorale, le mandat des institutions qui superviserait la période de transition et l'aboutissement d'un projet de constitution.

« Les délégations ont réagi positivement aux propositions, mais ne sont pas encore parvenues à un accord sur le séquençage des différentes étapes prévues dans la feuille de route », a indiqué l'Envoyé spécial, tout en saluant l'appui des États membres de la région et « l'unanimité sans faille » du Conseil pour encourager les délégations à surmonter leurs divergences rapidement.

« En bref, l'ambiance générale reste positive même si des difficultés subsistent et doivent être abordées », a souligné M. Ould Cheikh Ahmed.

Il a ajouté qu'il transmettrait aux parties, dans les prochains jours, une proposition écrite pour la période à venir, avant de reprendre les consultations après une courte pause pour permettre aux parties de se concerter avec leurs directions respectives.

« Je demande à toutes les parties de faire preuve de courage politique et de prioriser l'intérêt national en faisant les concessions nécessaires pour parvenir à un accord global, qui permettra de préserver la sécurité du Yémen et de ses citoyens », a appelé l'Envoyé spécial.

## Afghanistan : l'envoyé de l'ONU s'inquiète d'une possible escalade de la violence



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afghanistan, Nicholas Haysom. Photo : ONU / Rick Bajornas

**21 juin** - A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le pays, Nicholas Haysom, s'est dit mardi préoccupé par le niveau actuel des violences, qui n'ont pas diminué en cette période de Ramadan.

« Je demeure profondément inquiet quant aux conséquences que le niveau actuel de la violence peut avoir sur la population civile », a déclaré M. Haysom, soulignant que le mois de Ramadan ne s'est pas traduit par une période d'apaisement. A l'inverse, le Représentant spécial a mentionné des rapports faisant état de « brutalité inquiétante », et notamment d'attaques contre des croyants.

« Il y a un risque, à mon sens, que le conflit entre dans une nouvelle phase, avec des actes de représailles et une escalade de la violence », a déclaré M. Haysom, se disant préoccupé par la tendance actuelle consistant à prendre pour cible des civils, notamment des travailleurs du secteur privé et des journalistes. Il a par conséquent appelé l'ensemble des parties à protéger les civils.

M. Haysom a par ailleurs insisté sur la nécessité pour le gouvernement de gagner la confiance des Afghans, notamment en réalisant des progrès sur le plan économique et sécuritaire.

Sur la question du règlement du conflit, M. Haysom a estimé qu'avec l'échec des discussions du Groupe de coordination quadrilatéral et la mort récente du chef taliban Akhtar Mohammad Mansour, l'établissement d'une paix durable paraît improbable à court terme.

« Nous pensons néanmoins qu'un certain nombre de Talibans commencent à douter de leur capacité à l'emporter militairement à court terme et à se demander s'il s'agit même d'un objectif souhaitable », a ajouté le Représentant spécial.

M. Haysom a souligné que, si une solution pacifique au conflit est peu probable à court terme, les Afghans seront obligés à terme de conclure des arrangements pour être en mesure de vivre ensemble en paix et en harmonie.

« Je suis déçu qu'il n'y n'ait pas eu plus de progrès sur le plan des efforts de paix, mais je reste optimiste quant au fait qu'un tel processus finira par émerger », a déclaré le Représentant spécial.

## Mali : Ban Ki-moon souhaite une mise en œuvre rapide de l'accord de paix signé il y a un an



Des Casques bleus de l'unité sénégalaise de police constituée de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation multidimensionnelle intégrée au Mali (MINUSMA) parlent avec des Maliens lors d'une patrouille. Photo : ONU / Marco Dormino

**21 juin** - A l'occasion du premier anniversaire de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est félicité de l'engagement renouvelé en faveur de la paix du Président malien, Ibrahim Boubakar Keita, et de son gouvernement.

M. Ban « note avec satisfaction la décision du Président de nommer M. Mahamadou Diagouraga comme son Haut Représentant pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix, ainsi que la signature par le gouvernement et les groupes armés signataires du Protocole d'entente sur les autorités intérimaires et d'autres arrangements connexes. Ces mesures constituent une importante avancée », a souligné le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse publiée lundi soir.

« Le Secrétaire général forme l'espoir que l'ensemble des parties signataires assureront la mise en œuvre rapide et intégrale de l'Accord, avec à l'esprit les nombreux défis qui subsistent. Il félicite les membres de la médiation internationale pour leur soutien à la paix au Mali, et plus particulièrement l'Algérie, en sa qualité de Président du Comité de suivi de l'Accord. Il les encourage à persévérer dans leurs efforts », a-t-il ajouté.

Ban Ki-moon a réitéré le plein soutien des Nations Unies à l'Accord de paix.

« Le renforcement de la posture et des capacités de la MINUSMA (Mission des Nations Unies au Mali), de même que la tenue par les parties de leurs engagements, permettront à la Mission d'appuyer efficacement le gouvernement et le peuple malien en vue de la promotion durable de la paix, de la stabilité et du développement au Mali », a souligné son porte-parole.

La semaine dernière, lors d'une réunion du Conseil de sécurité, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali, Mahamat Saleh Annadif, avait dénoncé la lenteur de la mise en œuvre de l'accord de paix.

« Un an après la signature de l'accord de paix, force est de constater que ni les signataires, moins encore la médiation internationale, ne sont satisfaits du rythme d'exécution de sa mise en œuvre. Cette lenteur qui est difficilement compréhensible est en train de compromettre tout le processus, notamment la mise en place des patrouilles mixtes », avait dit M. Annadif.

## Journée du yoga : l'ONU appelle à adopter des habitudes de vie plus saines



Des participants pratiquent le yoga lors de la célébration de la Journée internationale du yoga à l'ONU en 2015. Photo ONU/Mark Garten

**21 juin** - A l'occasion de la deuxième Journée internationale du yoga, célébrée le 21 juin, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé mardi les individus du monde entier à adopter des habitudes de vie plus saines et à vivre en harmonie avec les autres et la nature, des valeurs notamment véhiculées, selon lui, par la pratique du yoga.

« La pratique du yoga a pour effet d'équilibrer le corps et l'esprit, et favorise donc à la fois la santé physique et le bien-être mental », a déclaré M. Ban dans un message, rappelant que cette discipline, née en Inde, est désormais pratiquée sous diverses formes dans le monde entier.

Cette deuxième édition de la journée a pour thème le rôle que joue l'adoption d'un mode de vie sain dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), que les 193 États Membres de l'Organisation ont adoptés en septembre 2015 au sein du Programme à l'horizon 2030.

Le chef de l'ONU a notamment indiqué que le yoga procure de multiples bienfaits physiques permettant de lutter contre un certain nombre de maladies non transmissibles, telles que le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

« En contribuant à améliorer notre condition physique et en nous apprenant à respirer correctement et à maîtriser notre stress, le yoga peut nous aider à cultiver des habitudes de vie plus saines », a-t-il dit.

Il a ajouté que la pratique du yoga peut aussi sensibiliser les individus à leur devoir de respecter ceux qui les entourent et de vivre en paix avec eux.

« Le yoga contribue à créer l'harmonie aussi bien entre les peuples qu'entre les êtres humains et la nature », a dit le Secrétaire général.

À l'occasion de cette journée, M. Ban a demandé instamment à chacun d'adopter des habitudes plus saines et de s'engager à vivre dans l'union avec les autres, quels que soient leur appartenance ethnique, leur religion, leur âge ou leur identité ou orientation sexuelle.

« En cette Journée - et tous les autres jours -, souvenons-nous que nous sommes tous membres de la même famille, la famille humaine, et que nous partageons le même précieux foyer », a déclaré le Secrétaire général.

## La CPI condamne le Congolais Jean Pierre Bemba à 18 ans de prison pour crimes contre l'humanité



Le siège de la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye. Photo CPI/Max Koot

**21 juin** - La Cour pénale internationale (CPI) a condamné mardi le Congolais Jean Pierre Bemba Gombo à 18 ans d'emprisonnement pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis en République centrafricaine en 2002-2003.

Le 21 mars 2016, Jean Pierre Bemba Gombo avait été déclaré coupable au delà de tout doute raisonnable par la CPI, en tant que chef militaire, de deux chefs de crimes contre l'humanité (meurtre et viol) et de trois chefs de crimes de guerre (meurtre, viol et pillage).

Ces crimes ont été commis en République centrafricaine par un contingent du Mouvement de libération du Congo (MLC), du 26 octobre 2002, ou vers cette date, jusqu'au 15 mars 2003. Ancien Vice-Président congolais, Jean-Pierre Bemba Gombo faisait effectivement fonction de chef militaire et savait que les forces du MLC placées sous son autorité et son contrôle effectifs commettaient ou allaient commettre les crimes visés par les charges, a précisé la CPI dans un communiqué de presse.

Jean-Pierre Bemba Gombo a été arrêté par les autorités belges le 24 mai 2008, en exécution d'un mandat d'arrêt délivré par la CPI, et il a été remis à la Cour le 3 juin 2008. Le procès a débuté le 22 novembre 2010.

Mardi, pour expliquer la peine prononcée, la Chambre de première instance III a déclaré avoir jugé que les crimes de meurtre, de viol et de pillage étaient d'une grande gravité. Elle a aussi conclu que deux circonstances aggravantes s'appliquaient au crime de viol, en ce qu'il avait été commis contre des victimes particulièrement vulnérables et avec une cruauté particulière. La Chambre a conclu qu'une circonstance aggravante s'appliquait au crime de pillage, lui aussi commis avec une cruauté particulière. En outre, elle a conclu que le comportement coupable de l'accusé était d'une grande gravité. Enfin, elle est convaincue qu'aucune circonstance atténuante ne s'applique en l'espèce.

La totalité du temps que l'accusé a passé en détention sur ordre de la Cour depuis le 24 mai 2008 sera déduite de la peine à purger. L'Accusation et la Défense peuvent interjeter appel de la peine au motif d'une disproportion entre celle-ci et les crimes, a précisé la CPI.

## Yémen : l'insécurité alimentaire grave s'étend à travers le pays, selon l'ONU



Des millions de Yéménites sont confrontés à une insécurité alimentaire grave. Photo PAM/Asmaa Waguih

**21 juin** - Alors que le conflit s'enracine au Yémen, 19 gouvernorats sur les 22 que compte le pays sont confrontés à une situation d'insécurité alimentaire grave, selon une nouvelle évaluation réalisée conjointement par deux agences de l'ONU et leurs partenaires.

La dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), coréalisée par le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), confirme que plus de la moitié de la population du pays est confrontée à une situation de « crise » ou à des niveaux d'insécurité alimentaire « alarmants », au point que dans certains gouvernorats, jusqu'à 70% de la population peine à se nourrir.

Selon l'étude, au moins 7 millions de personnes, soit un quart de la population, sont ainsi confrontées à une situation d'insécurité alimentaire qualifiée d'urgente. Ces chiffres reflètent une hausse de 15% depuis juin 2015.

« Les résultats du Cadre IPC reflètent nettement l'ampleur de la crise humanitaire au Yémen », a déclaré le Coordinateur humanitaire de l'ONU au Yémen, Jamie McGoldrick. « Il s'agit de l'une des pires crises au monde et cela continue d'empirer ».

Selon l'étude, les principaux facteurs d'insécurité alimentaire au Yémen sont la pénurie de carburant et les restrictions à l'importation. Ils ont pour effet de réduire la disponibilité des denrées alimentaires de base dans ce pays, qui importe près de 90% de ses aliments de base.

En mars 2016, les importations de denrées alimentaires et de carburant ont atteint leur plus faible niveau depuis octobre 2015 et n'ont pu répondre qu'à 12% des besoins en carburant du pays, précise le rapport.

Parallèlement, en mai 2016, les prix intérieurs du blé ont augmenté de 12 à 15% par rapport au niveau d'avant-crise, précise l'étude, et ce malgré la baisse des prix mondiaux du blé ces derniers mois.

« Nous avons réussi à soutenir les gouvernorats les plus affectés dans ces conditions difficiles, mais les conflits en cours, les déplacements de population et l'accès limité aux terres agricoles et aux zones de pêche causent de lourdes pertes au secteur agricole et menacent les moyens d'existence des agriculteurs », a précisé le Représentant de la FAO au Yémen, Salah El Hajj Hassan.

Selon la Représentante du PAM au Yémen, Purnima Kashyap, cette situation risque fortement d'empirer.

« Etant donné l'incertitude de la situation et jusqu'à ce qu'une solution politique soit trouvée, nous continuerons à voir de plus en plus de personnes qui luttent pour nourrir leurs familles, ainsi qu'une détérioration de la situation de la sécurité alimentaire au Yémen », a-t-elle estimé, appelant toutes les parties prenantes à garantir un accès total afin d'acheminer l'aide humanitaire aux populations affectées.



## Iraq : l'ONU préoccupée par les allégations d'abus commis contre des civils fuyant Falloujah



Des familles arrivées de Falloujah reçoivent une assistance à Al Khalidiya.  
Photo : OCHA/Themba Linden.

**21 juin** - Le Haut-Commissariat des Nations aux droits de l'homme (HCDH) s'est dit mardi vivement préoccupé par les allégations de violations graves des droits humains et d'abus commis par des groupes armés opérant en soutien aux forces de sécurité iraqiennes contre des civils ayant fui Falloujah, en Iraq.

« Nous avons reçu des images choquantes d'un homme trainé à grande vitesse par un camion militaire tandis qu'un homme portant un uniforme militaire frappe son visage défiguré et ensanglanté », a déclaré une porte-parole du HCDH, Cécile Pouilly, lors d'un point de presse à Genève.

« Une autre vidéo montre des personnes frappées avec un fusil et recevant des coups à la tête par des hommes portant des uniformes militaires alors qu'elles descendent d'un camion. Même si nous ne sommes pas en position d'authentifier ces vidéos, elles montrent des violations qui nous ont été signalées par plusieurs sources et que nous avons déjà condamnées », a-t-elle ajouté.

La porte-parole a précisé que le 12 juin, un comité établi par le gouverneur de la province d'Anbar pour enquêter sur les violations commises contre des civils lors des opérations militaires à Anbar a indiqué que 49 personnes avaient été tuées et qu'au moins 600 hommes ont été portés disparus après avoir été emmenés en détention par des groupes armés opérant en soutien aux forces de sécurité iraqiennes.

« Nous nous félicitons de ces premiers résultats et nous espérons que les enquêtes du comité seront poursuivies avec rigueur et étendues à toutes les violations présumées. Suite à l'annonce par le Ministre iraqien de la défense que quatre membres de l'armée ont été arrêtés, nous appelons les autorités iraqiennes à garantir qu'il n'y ait pas d'impunité pour les violations et les abus très graves qui ont été signalés », a dit Mme Pouilly.

De son côté, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré avoir besoin de toute urgence de 17,5 millions de dollars pour répondre aux besoins des milliers de civils fuyant Falloujah.

« Cet argent est nécessaire pour augmenter le nombre de camps et pour fournir rapidement une assistance aux personnes déplacées qui ont déjà enduré des mois de privations », a déclaré une porte-parole du HCR, Ariane Rummery, lors d'un point de presse à Genève.

La porte-parole a rappelé que six camps ont déjà été établis. Trois autres camps sont en construction et deux en train d'être agrandis.

Lundi, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires, Stephen O'Brien, a annoncé l'octroi de 15 millions de dollars tirés du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour venir en aide aux personnes affectées par les récents combats et les opérations militaires à Falloujah.

## Violence sexuelle en temps de conflit : l'ONU donne la priorité à la prévention et l'intervention précoce



Le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson. Photo : ONU / Eskinder Debebe

**21 juin** - Lors d'un évènement en l'honneur de la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, célébrée chaque 19 juin, le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a appelé mardi à mettre un terme à la stigmatisation des victimes et à donner la priorité aux efforts de prévention et d'intervention précoce.

« Dans les conflits à travers le monde, les femmes et les filles, les hommes et les garçons, sont soumis à des actes horribles de violence sexuelle. Ces actes, y compris le viol, l'esclavage sexuel, le mariage forcé et la torture sexuelle, constituent des violations odieuses des droits de l'homme et de la dignité humaine », a déclaré M. Eliasson lors d'un évènement au siège de l'ONU, à New York, en présence de la Représentante spéciale du Secrétaire général de chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Zainab Bangura, et de la Représentante spéciale pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Leila Zerrougui.

Le Vice-Secrétaire général a rappelé que, le 19 juin 2008, la communauté internationale a décidé de prendre des mesures pour inscrire la violence sexuelle liée aux conflits à l'ordre du jour de la paix, ce qui s'est traduit par l'adoption de la résolution 1820 du Conseil de sécurité de l'ONU.

« Je me souviens des années au cours desquelles nous avons constaté un recours de plus en plus important à la violence sexuelle, utilisée comme méthode de guerre, et c'était en effet le moment opportun de porter cette question à l'attention du Conseil de sécurité », s'est remémoré M. Eliasson.

Il a ajouté qu'en 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de commémorer cette avancée en désignant le 19 juin comme la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle dans les conflits.

« Cette journée nous rappelle notre mission. Nous devons être solidaires avec les victimes et les survivants de la violence sexuelle. Et nous devons soutenir ceux qui travaillent sur les lignes de front pour combattre ce fléau », a déclaré M. Eliasson.

Il a appelé à donner la priorité aux efforts de prévention et d'intervention précoce pour fournir une assistance complète.

« La violence sexuelle est unique en ce qu'elle stigmatise souvent la victime, plutôt que l'auteur du crime », a-t-il dénoncé, appelant à tenir les auteurs pour responsables de leurs actes.

La responsabilité, a insisté le Vice-Secrétaire général, est un « puissant moyen de dissuasion », ainsi qu'un devoir moral envers ceux qui souffrent.

Il a également appelé à fournir aux victimes un soutien à la réinsertion sociale et économique.

« Les enfants nés d'un viol nécessitent une attention particulière », a-t-il ajouté, soulignant également la nécessité d'apporter un soutien aux hommes et garçons qui ont subi des violences sexuelles et vivent avec des traumatismes à vie.

M. Eliasson a aussi plaidé pour qu'une attention spécifique soit donnée aux réfugiés et personnes déplacées, qui peuvent également être victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle.

« Ce genre de dialogue ouvert peut aider à mettre fin à la stigmatisation et au silence qui protège les auteurs de violences sexuelles et victimise encore davantage les survivants », a dit le Vice-Secrétaire général de l'ONU.

## Afghanistan : Ban Ki-moon condamne une série d'attaques meurtrières, survenues lundi



Vue aérienne de Kaboul, en Afghanistan. Photo MANUA/Ari Gaitanis

**21 juin** - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a condamné mardi une série d'attaques survenues la veille dans la province de Badakhshan et dans la ville de Kaboul, en Afghanistan.

« Dans la zone de Kishem de la province de Badakhshan, un engin explosif improvisé a explosé à proximité d'un marché, tuant et blessant des dizaines de civils, y compris des enfants », a indiqué le chef de l'ONU dans un communiqué de presse, rendu public par son porte-parole.

« À Kaboul, un attentat suicide dans une zone fréquentée a tué et blessé un certain nombre d'entrepreneurs népalais, y compris des agents du service de sécurité diplomatique, ainsi que des civils afghans », a ajouté M. Ban, précisant que dans le même temps, une autre attaque avec un engin explosif improvisé a blessé plusieurs civils, dont un membre du conseil de la province.

Le Secrétaire général a présenté ses condoléances aux familles des victimes et aux gouvernements d'Afghanistan et du Népal.

Il a appelé à ce que les responsables de ces « attaques aveugles » soient traduits en justice.

## Ban Ki-moon appelle à se doter des moyens d'empêcher l'utilisation d'armes de destruction massive par des acteurs non étatiques



Le navire américain Cape Ray à bord duquel 581 tonnes d'un précurseur chimique du gaz sarin en provenance de la Syrie a été détruit en 2014, alors qu'il naviguait dans les eaux internationales. Photo : US Dept. of Transport

**21 juin** - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exhorté mardi le Conseil de sécurité de l'ONU et les Etats membres de se doter des moyens et mécanismes nécessaires pour empêcher l'acquisition et l'utilisation d'armes de destruction massive par des acteurs non étatiques.

« Tout au long de mon mandat en tant que Secrétaire général, la résolution 1540 du Conseil de sécurité a été un outil important pour empêcher les acteurs non étatiques d'acquérir des armes de destruction massive », a déclaré M. Ban dans le cadre de consultations formelles du Conseil sur l'examen de cette résolution.

Adoptée le 28 avril 2004 par le Conseil, la résolution 1540 (2004) affirme que la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques constitue une menace pour la paix. Elle décide que les États doivent s'abstenir d'apporter un appui à des acteurs non étatiques cherchant à mettre au point, se procurer, fabriquer, posséder, transporter, transférer ou utiliser de telles armes. Par la suite, le 20 avril 2011, le Conseil a adopté la résolution 1977 (2011), qui prévoit un examen approfondi au bout de cinq ans de la résolution.

« Cependant, nous devons tous reconnaître que le monde a changé depuis 2004 et, malheureusement, pas toujours pour le mieux », a noté le chef de l'ONU.

Il a indiqué que l'utilisation de gaz toxiques durant le conflit syrien a été une « piqure de rappel » concernant la persistance de la menace présentée par les armes de destruction massive. Les acteurs non étatiques, a-t-il ajouté, profitent de l'ouverture des frontières et des technologies modernes pour tenter de détourner ces technologies à des fins destructrices.

En conséquence, M. Ban a salué le processus d'examen complet mandaté par la résolution 1977 comme étant l'occasion de réaffirmer le rôle de la résolution 1540.

« Je suis préoccupé par le risque croissant d'utilisation malveillante par des terroristes de matériaux chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires contre des populations. Je crois que la résolution 1540 peut et doit jouer un rôle plus important pour faire en sorte que la communauté internationale dispose des mécanismes appropriés pour prévenir un tel incident », a-t-il déclaré.

Le Secrétaire général a dit que les États membres doivent doter la résolution 1540 des moyens de se prémunir contre l'utilisation abusive des progrès technologiques.

« La résolution 1540 doit être adaptable pour continuer à nous protéger contre des moyens de plus en plus faciles, peu chers et accessibles de produire et lancer [des armes de destruction massive] », a souligné M. Ban, tout en appelant les États à mettre en œuvre universellement la résolution 1540.

Il a aussi demandé instamment à tous les États membres de faire en sorte qu'ils soient bien équipés pour empêcher les acteurs non étatiques d'acquérir des armes de destruction massive.

« Je prie instamment les membres du Conseil de sécurité de prendre leurs responsabilités pour améliorer notre niveau de préparation à l'utilisation éventuelle d'une arme de destruction massive par un acteur non étatique », a-t-il ajouté.

Le Secrétaire général a aussi indiqué que la meilleure façon d'empêcher les acteurs non étatiques d'utiliser de telles armes serait de les éliminer « complètement et de manière irréversible ».

## Bahreïn : l'ONU préoccupée par l'intensification de la répression



Des manifestants à Manama, à Bahreïn, en décembre 2011.  
Photo Al Jazeera English

**21 juin** - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est déclaré mardi préoccupé par l'intensification de la répression par les autorités bahreïnes au cours des dernières semaines s'agissant des libertés d'expression et d'association et du droit à la nationalité.

« Nous demandons au gouvernement d'assurer que la liberté de réunion pacifique soit pleinement respectée et que les manifestations soient gérées conformément aux obligations de Bahreïn en vertu du droit international des droits humains. Nous appelons également les manifestants à exercer leurs droits de manière pacifique et à éviter tout acte de violence », a dit une porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani, lors d'un point de presse à Genève.

Selon le HCDH, les autorités bahreïnes ont arrêté un éminent défenseur des droits humains, interdit plusieurs autres de voyager, privé des individus de leur nationalité, et dissous trois organisations, y compris le plus grand groupe politique d'opposition du pays.

Parmi les personnes interdites de voyager, cinq défenseurs des droits humains devaient se rendre à Genève pour assister à la session actuelle du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

« Nous demandons aux autorités bahreïnes de chercher à désamorcer la situation au lieu de prendre une série de mesures dommageables », a dit la porte-parole. « Il est regrettable qu'au lieu de mettre en œuvre les recommandations formulées par la Commission indépendante d'enquête de Bahreïn, qui a été nommée par le Roi en 2011, le gouvernement ait plutôt cherché à porter atteinte à la jouissance des droits civils et politiques dans le pays ».

« Nous demandons au gouvernement d'assurer que les militants de la société civile ne soient pas soumis à une pression indue, à des intimidations ou des représailles pour leur travail ou leur coopération avec des organes onusiens des droits de l'homme », a souligné la porte-parole. « Nous demandons au gouvernement de prendre des mesures de confiance, y compris la libération de tous ceux qui ont été détenus pour l'exercice de leurs droits humains ».

La semaine dernière, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'était déclaré préoccupé par les mesures récemment prises par les autorités de Bahreïn dans le but de museler l'opposition politique du pays.